

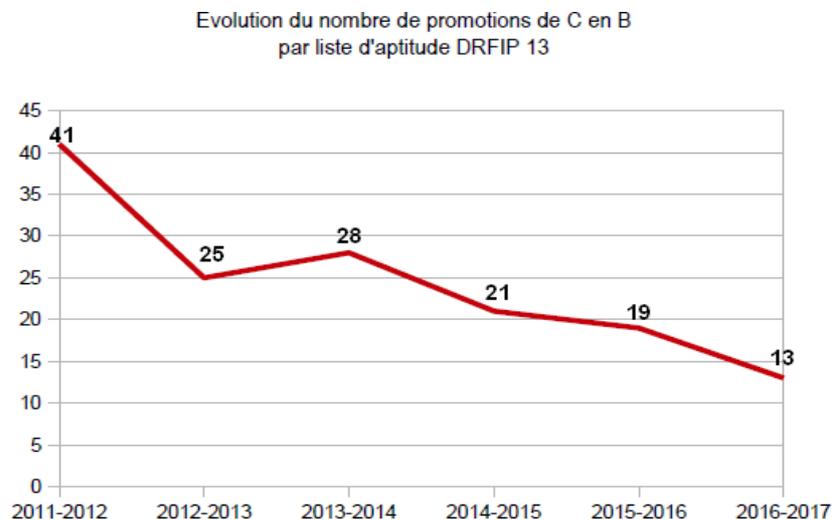
Compte rendu Capl de liste d'aptitude au corps de contrôleur 2016/2017

Élu-es CGT: Frédéric Larrivée permanent, Philippe Laget permanent, Virginie Jumiaux SIE, Julien Maurel DOCE
 Direction, Christel Caudron SPL Aix,

Experts: Alain Duclos CDIF, Maryline Villegas SIP, Cécile Perez SIE, Pierre Ripert SIE, Mathieu François SIP.

187 agents de catégorie C ont présenté leur candidature cette année à la liste d'aptitude de C en B. Les potentialités sont de **13 emplois pour 2016/2017... Soit 6,95 % !** Sachant que l'accès au corps de contrôleur par liste d'aptitude ne peut excéder deux cinquièmes du nombre des nominations prononcées par concours externe ou interne. **82 agents avaient confié leurs dossiers aux élu-es CGT.**

Le tableau ci-contre permet de visualiser l'effondrement en quelques années des potentialités pour l'accès au corps de contrôleur des Finances publiques par liste d'aptitude dans les Bouches-du-Rhône. C'est la conséquence de l'austérité budgétaire et des suppressions d'emplois.



Pour rappel, la CGT Finances publiques revendique que le concours soit la voie de recrutement privilégié car il constitue le seul rempart possible contre l'arbitraire de la liste d'aptitude qui privilégie le mérite en toute opacité, crée la division entre les agents par leur mise en concurrence et met les agents à la merci de la hiérarchie. C'est pourquoi nous proposons la mise en place d'un réel examen professionnel en substitution à la liste d'aptitude pour changer de catégorie ainsi qu'une refonte de l'examen, pour l'accès au corps des géomètres cadastrés.

Dossiers classés « excellent »

En incluant les dossiers des 5 agents déjà classés excellents l'an dernier mais non retenus en CAP nationale, l'administration a intégré à l'ouverture des travaux 5 nouveaux dossiers précédemment classés en « très bon ».

Le Président de la CAP locale a qualifié, à l'issue des débats, 10 nouveaux dossiers en « excellent ».

La liste des dossiers « excellent » transmise à la CAP nationale concerne donc 20 agents.

Parmi ces 20 dossiers, 10 étaient suivis par les élu-es CGT.

Dossiers classés en « très bon »

15 dossiers sont classés « très bon » à l'issue des travaux par le Président de la Capl.

Il s'agit des dossiers précédemment classés et qui n'ont pas évolué en « excellent » et les dossiers des agents classés « à revoir » qui sont requalifiés en « très bon ».

Parmi ces 15 dossiers, 9 ont été portés par les élu-es CGT.

Bilan: A l'issue de la Capl qui a duré 2 jours, 9 dossiers intègrent le classement en « très bon » et 15 dossiers sont requalifiés en « excellent ». Un compte rendu individuel sera adressé aux agents qui nous ont confié leur dossier.